



L'apport des parents aux professionnels Le réseau d'écoute, d'appui et d'accompagnement des parents du Gard

Impulsé par la Délégation interministérielle à la famille, un réseau d'appui à la parentalité (Réapp) s'est mis en place dans le Gard, coordonnant diverses initiatives locales d'associations et d'institutions. Il regroupe des professionnels et des parents, l'objectif pour les premiers étant de se former à la parentalité et de renouveler ses pratiques. Delphine Millan, la psychologue qui anime ce réseau, insiste sur les vertus formatrices du travail en commun entre professionnels et parents.

DANS L'ÉTHIQUE des réseaux d'aide à la parentalité, accompagner signifie « aller avec » en évitant l'infantilisation, et réserver l'aide aux familles les plus vulnérables. Or ce changement de posture, s'il n'est pas intégré, peut être aussi injonctif que la prise en charge alors même qu'il s'agit de passer à la construction d'échanges entre pairs. Porter un regard sur la ressource plus que sur la défaillance implique une perspective humaniste et des choix politiques où l'on ne se focalise plus sur la responsabilité individuelle mais sur la responsabilité partagée, c'est-à-dire sociale. Porteurs d'interrogations, les professionnels d'associations et d'institutions ont demandé à bénéficier de réflexions partagées, de séquences de formation portant sur la définition collective des problèmes et l'animation des groupes.

ÉLABORER DE NOUVELLES POSTURES PROFESSIONNELLES AVEC LES PARENTS

Dans un premier temps, l'interconnaissance générée non seulement par le descriptif de soi, de sa pratique, mais aussi par le débat sur des valeurs a permis d'initier à la fois des processus d'évolution pour les parents et une dynamique partenariale entre institutions et associations, qui s'est prolongée lors des rencontres thématiques ultérieures.

Au-delà du partenariat entre professionnels – car la tentation est grande de rester entre soi – les élaborations avec les parents constituent un passage de seuil auquel s'opposent bien des résistances. C'est en élaborant davantage les contours de la place du parent – parent responsable dans le questionnement de son agir, parent acteur en capacité de modifier ses pratiques privées et ses liens sociaux, parent citoyen exerçant sa parentalité dans la collectivité – que les professionnels sont amenés à progresser.

Il s'agit alors pour eux de proposer des espaces-temps où s'engagent des processus plutôt que des activités, quelle que soit par ailleurs la valeur de support qu'elles offrent car les modélisations professionnelles portent quelques croyances. Croyance en « l'action » : la recherche de la pertinence de la chose à faire supplantant

la garantie d'un espace de partage pour les familles. Croyance en « l'intervention du spécialiste », les échanges semblant validés dès lors qu'un animateur « supposé savoir » est présent. La visée pédagogique ou réformatrice des pratiques est souvent si implicite!

Si l'autorité du père est fortement ébranlée dans les familles, « l'autorité » des intervenants pourrait l'être aussi, ceci expliquerait-il en partie la difficulté à produire certains niveaux de forte implication des parents? L'implication résultant davantage d'un lien social renforcé et d'une capacité d'auto-résolution des problèmes soutenue par des pairs que du « poids » d'un intervenant. De fait, former des professionnels conduit à interroger les postures professionnelles et l'implicite qui les porte.

REDÉFINIR LA PLACE DE CHACUN

Il paraît fondamental d'éviter dans la recherche d'une nouvelle dynamique l'inversion des propositions qui consisterait à basculer d'une forte valorisation des professionnels d'institutions et d'associations, et donc d'une relative disqualification des parents, à une sur-valorisation des compétences parentales générant une disqualification des professionnels. De même que sur le plan familial, après avoir pris fait et cause pour l'enfant, nous « redécouvrons » quelquefois l'importance des fonctions et places parentales, dans une approche substitutive, il serait dommageable de focaliser sur l'un ou l'autre de ces pôles et d'oublier l'essentiel : le lien qui les rattache. Il est donc plus pertinent d'œuvrer à clarifier les positionnements réciproques : les professionnels comme les parents recherchent une lisibilité, des repères, une place.

La formation partenariale, ouverte aux « bénéficiaires » parents peut y contribuer à partir de quelques hypothèses :

- que face à la réduction conséquente des liens avec la famille élargie, les relations sociales et plus encore le milieu associatif à la fois structuré et « libre » d'accès (n'obéissant ni à l'aide, ni à l'injonction) puissent constituer une forme d'étayage majeur;
- que le milieu associatif puisse être enrichi de l'information et des personnes-ressources issues des dispositifs de soutien;
- que l'approche collective des situations par les professionnels d'institutions et d'associations engendre un « entre-deux » producteur de sens et d'auto-résolution de problèmes par les personnes concernées;
- que la demande d'aide diminue et se déplace vers un processus d'accompagnement des auto-résolutions. ■

Delphine MILLAN